

Transcriptions des Copies C₁ et C₂

C₁, p. 445 v° (l'image du texte est incomplète à droite)

4475

Il y a un deusot reciproque entre Dieu & les hommes
~~pe faire de pe donnermet quid de lui accusez moy dit Dieu~~
 dans Isaye .i. Dieu ~~doit accomplir ses promesses &c.~~
 Les hommes ~~doivent~~ ^{doivent} a Dieu de recevoir la Religion
 qu'il leur envoie, Dieu doit aux hommes de ne les pas
 induire en erreur.
 Or ils seroyent induits en erreur si les faiseurs
 de miracles annoncoyent une doctrine qui ne paroit pas
 visiblement fautive aux lumieres du sens commun; Et si on
 plus grand faiseur de miracles n'auoit desja aduertiy de ne
 les pas croire.
 Ainly s'il y auoit diuision dans l'Eglise de quel
 Arriens par exemple qui se disoyent fondez en l'écriture
 comme les Catholiques eussent fait des miracles, & non les
 Catholiques on eust esté induit en erreur.
 Car comme un homme qui nous annonce les secrets de
 Dieu n'est pas digne d'estre crû sur son autorité priuée, &
 que c'est pour cela que les Impies en doutent aussy un homme
 qui pour marque de la communication qu'il a avec Dieu exhibite
 les morts, predict l'auenir, trans porte les Mers, guait
 les maladies, il n'y a point d'Impie qui ne s'y rende, &
 l'incrédulité de Pharos & des Pharisiens est l'effet d'un
 endurcissement surnaturel.
 Quand donc on voit les miracles & la doctrine non suspecte
 tout ensemble d'un costé il n'y a pas de difficulté, mais quand
 on voit les miracles & doctrine suspectes d'un mesme costé
 alors il faut voir quel est le plus clair. I. C. estoit suspect
 mais es miracles estoit infirmite plus clare que les soupçons qu'on auoit
 d'ung tel faiseur de miracles P. R. est suspect mais les miracles
 est infirmite plus clare que l'horreur des cenz prophetes, & fondeur
 de la religion il faut donc le croire.

p. 443

Avertissement : les marques situées à droite du texte ne concernent pas ce fragment.

C1, p. 447

447

473 Par Jesus aveuglé, la force de Dieu surmonte celle des
ses ennemis.

Les Exorcistes Juifs battus par les Diables disant
je connois Jesus & Paul, mais vous qui estes vous.

Les miracles sont pour la doctrine & non pas la
doctrine pour les miracles.

Si les miracles sont vrais pourra-t-on persuader toute
doctrine non car cela n'arrivera pas. Si Angelus &c.

Regle.

Il faut juger de la doctrine par les miracles.
Il faut juger des miracles par la doctrine, tout cela
est vrai mais cela ne se contredit pas.

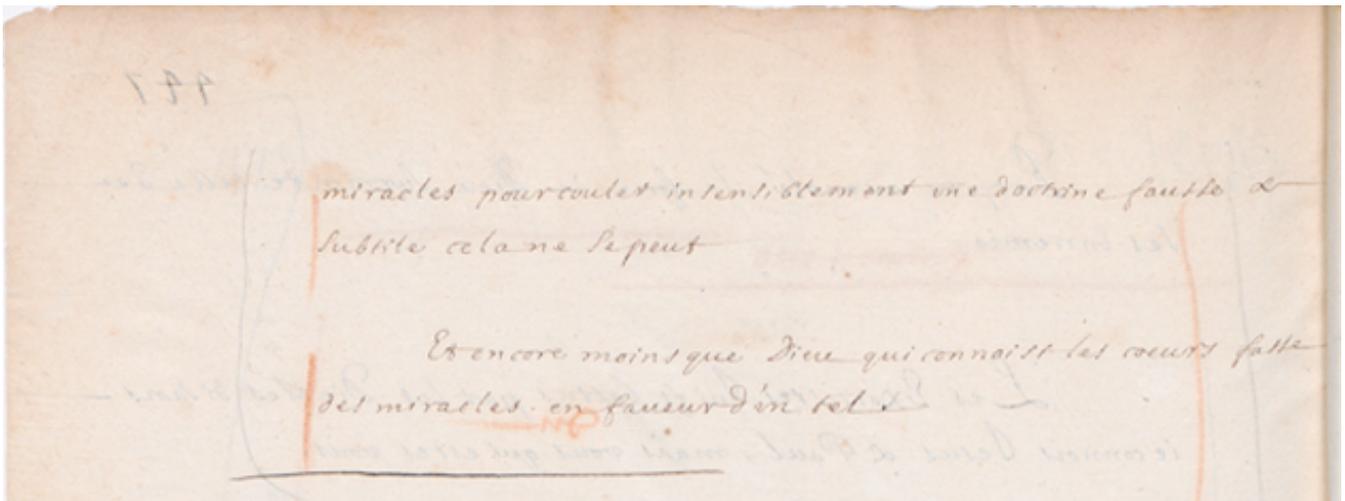
Car Il faut distinguer les temps.

Que vous estes aisé de braver les regles generales
pendant par la sotte le trouble d'endre tout inutile on vous on
~~empêchera~~ mes Pores, la verité est une & forme.

Il est impossible par le deuoir de Dieu qu'en homme
cachant la mauvaise doctrine & n'en faisant paroître qu'une
bonne & le disant conforme à Dieu & à l'Eglise faite des

Avertissement : seules les marques situées à gauche du texte concernent ce fragment. Les deux traits horizontaux, tracés à la sanguine, proviennent du verso de la page 445.

C₁, p. 447 v°



Avertissement : seules les marques situées à gauche du texte concernent ce fragment.

Transcription de C₁ (en rouge : différences avec C₂)

Il y a un devoir reciproque entre Dieu & les hommes
~~pour faire & pour donner ce mot~~ *quid debui* accusez moy dit Dieu
~~aux hommes~~

dans Isaye. 1. ~~Dieu doit accomplir ses promesses &c.~~
doivent

Les hommes ~~donnent~~ a Dieu de **recevoir** la Religion
qu'il leur envoie, Dieu doit aux hommes de ne les pas
induire en Erreur.

Or ils seroyent induits en erreur si les faiseurs

u
de miracles annoncoyent une doctrine qui ne ~~paroit~~ pas
visiblement fausse aux lumieres du Sens commun ; Et si un
plus grand faiseur de miracles n'avoit desja adverty de ne
les pas croire.

Ainsy s'il y avoit division dans l'Eglise & que les
Arriens par exemple qui se disoyent fondez en l'Escriture
comme les Catholiques eussent fait des miracles, & non les
Catholiques on eust esté induit en Erreur.

Car comme un homme qui nous annonce les secrets de
Dieu n'est pas digne d'estre crû sur son autorité privée, &
que c'est pour cela que les Impies en doutent aussy un homm[e]
qui pour marque de la communication qu'il a avec Dieu ressussite
les morts, predit l'avenir, transporte les Mers, guairit
les maladies, il n'y a point d'impie qui ne s'y rende, &
l'incrudulité de Pharaon & des Pharisens est l'effet d'un
endurcissement surnaturel.

Quand donc on voit les miracles & la doctrine non suscep[te]
~~toute~~ ensemble d'un costé il n'y a pas de difficulté, mais quan[d]

on voit les miracles & ■ doctrines suspectes d'un mesme costé
alors il faut voir quel est le plus clair. J. C. estoit suspect
mais ces miracles estoient infiniment plus clairs que les soupçons que lon avoit cont[re]
luy il le faloit donc croire
~~ces personnes sont suspe~~ P.R. est suspecté mais les miracles
Sont infiniment plus clairs que lheresie des cinq propositions ~~il faut done d[e]~~
~~???? soupconn[er] il faut donc ?????~~

[p. 447]

Barjesu aveuglé, la force de Dieu Surmonte celle de
ses Ennemis.

Les Exorcistes Juifs battus par les Diables disans
je connois Jesus & Paul, mais vous qui estes vous.

Les miracles sont pour la doctrine & non pas La
doctrine pour les miracles.

Si les miracles sont vrais pourra t'on persuader toute
doctrine non car cela n'arrivera pas *Si Angelus &c.*

Regle.

Il faut juger de la doctrine par les miracles.

Il faut juger des miracles par la doctrine, tout cela
est vray mais cela ne se contredit pas.

Car Il faut distinguer les temps.

Que vous estes aise de scavoir les regles generales
pensant par la jeter le trouble & rendre tout inutile on vous en
empeschera
~~despouillera~~ mes Peres, la verité est une & ferme.

Il est impossible par le devoir de Dieu qu'un homme
cachant sa mauvaise doctrine & n'en faisant paroistre qu'une
bonne & se disant conforme à dieu & à L'Eglise fasse des

[p. 447 v°]

miracles pour couler insensiblement une doctrine fausse &
subtile cela ne se peut

Et encore moins que Dieu qui connoist les cœurs fasse
des miracles en faveur d'un tel.

C₂, p. 243

Il y a en deuoit, reciproque entre Dieu & les hommes pour faire
 & pour donner ce mot Quid de lui, accusez moy dit Dieu dans l'ange. 1.
 Dieu doit accomplir ses promesses &c.

Les hommes doivent a Dieu de recevoir la Religion qui leur
 enuoye; Dieu doit aux hommes de ne les pas induire en erreur.

Or ils seroyent induits en erreur si les faiseurs de miracles
 annonçoient une Doctrine qui ne parust pas visiblement faulter
 aux lumieres du sens commun; Et si un plus grand faiseur de
 miracles n'auoit desja aduerty de ne les pas croire.

Ainsy s'il y auoit diuision dans l'Eglise & que les Corinthe
 par exemple qui se disoyent fondez en l'Ecriture comme les
 Catholiques eussent fait des miracles & non les Catholiques on eust
 esté induit en erreur.

C₂, p. 244 (l'image du texte est incomplète à droite)

244
 6918

Car comme un homme qui nous annonce les secrets de
 n'est pas digne d'estre cru sur son autorité priuée & que c'est
 pour cel a que les Impies en doutent, aussy un homme qui
 pour marque de la communication qu'il a avec Dieu
 ressuscite les morts, precht l'auenir, transporte les Ma
 guairit les maladies, il n'y a point d'Impies qui ne s'y
 & l'incrédulité de Pharaon & des Pharisien est affectée
 on dirait en est sur naturel.

Quand donc on voit les miracles de la doctrine non
toute ensemble d'un côté, il n'y a pas de difficulté, mais
on voit les miracles de la doctrine suspecte d'un même côté
alors il faut voir quel est le plus clair; J. C. étoit
suspect.

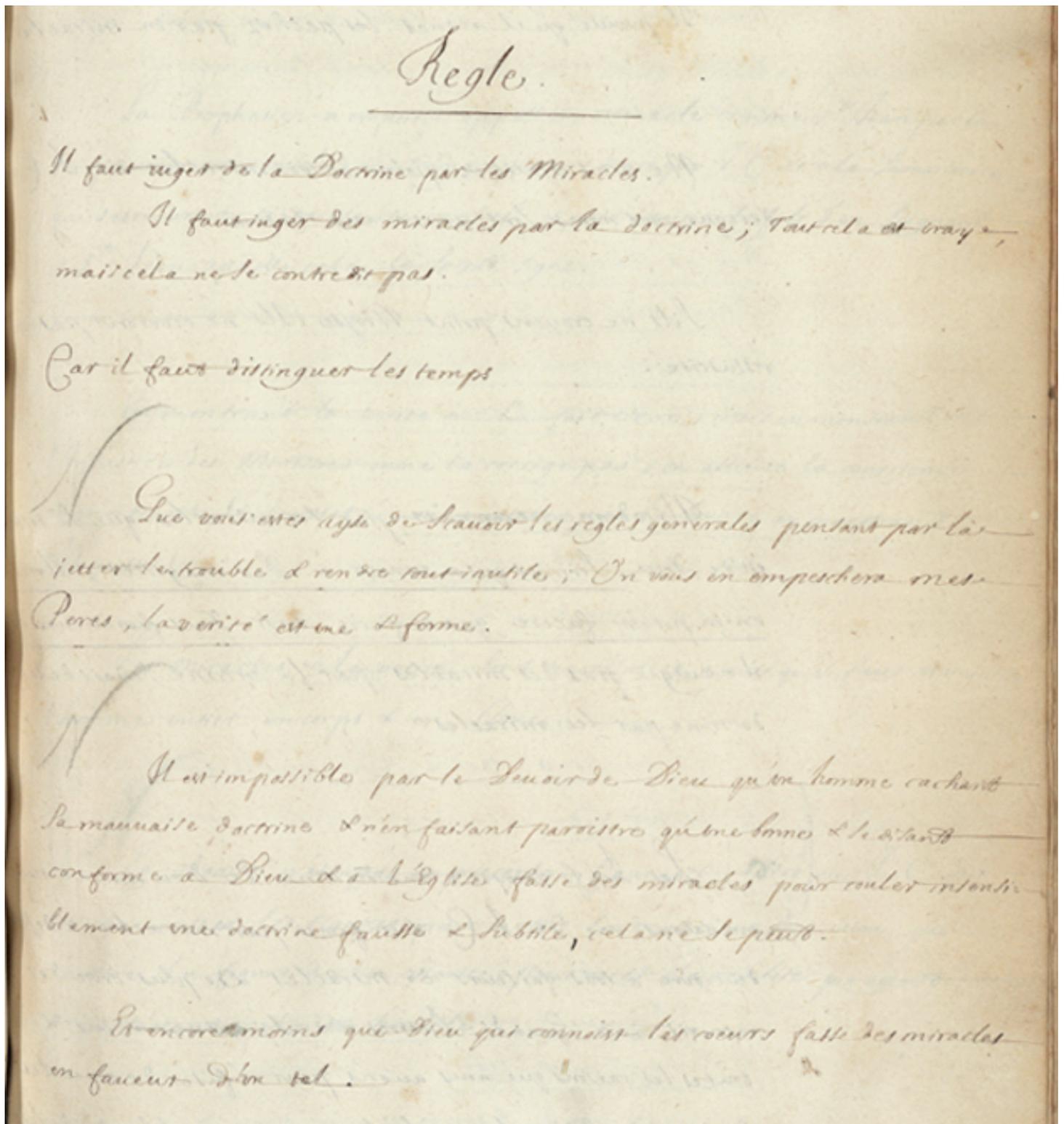
Parajetu aveuglé, la force de Dieu surmonte
de ses ennemis.

Les Exorcistes Juifs battus par les Diables étoient
reconnoit Jesus & Paul; Mais vous qui êtes vous.

Les Miracles sont pour la doctrine & non pas lade
pour les miracles.

C₂, p. 245

Si les miracles sont vrais pourra-t-on persuader toute doctrine, non
car cela n'arrive pas S. Angelus &c.



Transcription de C₂ (en rouge : différences avec C₁)

Il y a un devoir reciproque entre Dieu & les hommes pour faire & pour donner ce mot *Quid debui*, accusez moy dit Dieu dans Isaye. 1. Dieu doit accomplir ses promesses &c.

Les hommes doivent a Dieu de recevoir la Religion qu'il leur

envoye : Dieu doit aux hommes de ne les pas induire en erreur.

Or ils seroyent induits en erreur si les faiseurs de miracles annonçoient une Doctrine qui ne parust pas visiblement fausse aux lumieres du sens commun ; Et si un plus grand faiseur de miracles n'avoit desja adverty de ne les pas croire.

Ainsy sil y avoit division dans L'Eglise & que les Arriens par exemple qui se disoyent fondez en l'Escriture comme les Catholiques eussent fait des miracles & non les Catholiques on eust esté induict en erreur.

[p. 244]

Car, comme un homme qui nous annonce les secrets de [Dieu] n'est pas digne d'estre cru sur son~~t~~ autorité privée & que c'e[st] pour cela que les Impies en doutent, aussy un homme qu[i] pour marque de la communication qu'il a avec Dieu ressuscite les morts, predit l'avenir, transporte les M[ers,] guairit les maladies, il n'y a point d'Impies qui ne sy ren[de,] & l'incrédulité de Pharaon & des Pharisiens est l'effect d'u[n] endurcissement Surnaturel.

Quand donc on voit les miracles & la doctrine non sus[pecte] toute ensemble d'un costé, il n'y a pas de difficulté, mais q[ua]nd on voit les miracles & la Doctrine Suspecte d'un mesme cos[té] alors il faut voir quel est le plus clair ; J. C. estoit suspect.

Barajesu aveuglé, la force de Dieu Surmonte c[elle] de Ses Ennemis.

Les Exorcistes Juifs battus par les Diables disan[s] Je connois Jesus & Paul ; Mais vous qui estes vous.

Les Miracles sont pour la doctrine & non pas la do[ctrine] pour les miracles.

[p. 245]

Si les miracles sont vrais pourra t'on persuader toute doctrine, non car cela n'arrivera pas *Si Angelus* &c.

Regle.

Il faut juger de la Doctrine par les Miracles.

Il faut juger des miracles par la doctrine ; Tout cela est vray, mais cela ne se contredit pas.

Car il faut distinguer les temps

Que vous estes ayse de Scavoir les regles generales pensant par là
jetter le trouble & rendre tout inutile ; On vous en empeschera mes
Peres, la verité est une & ferme.

Il est impossible par le Devoir de Dieu qu'un homme cachant
sa mauvaise doctrine & n'en faisant paroistre qu'une bonne & se disant
conforme a Dieu & à l'Eglise fasse des miracles pour couler insensi-
blement une doctrine fausse & subtile, cela ne se peut.

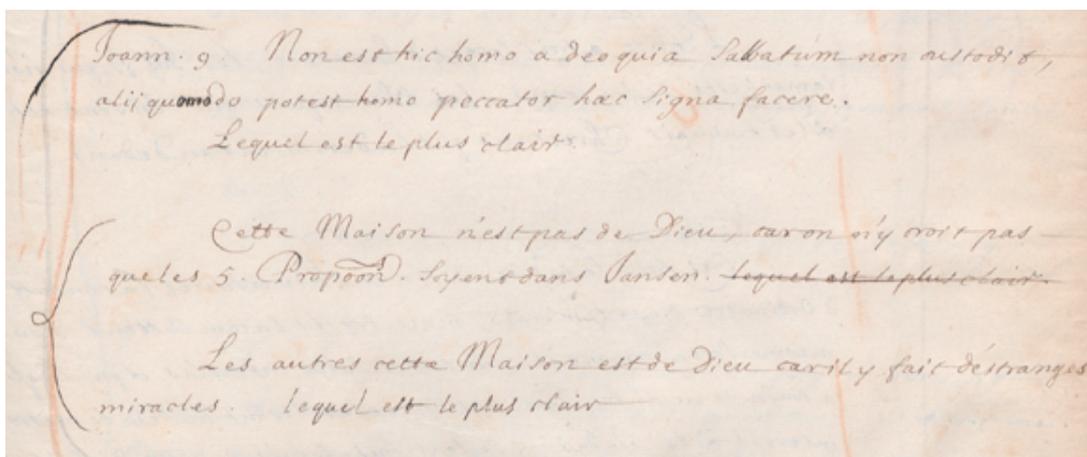
Et encore moins que Dieu qui connoist les cœurs fasse des miracles
en faveur d'un tel.

*

Marques en marge de C₁ (concordance, accolade et 8 au crayon, traits à la sanguine et p. 453 à l'encre noire) et de C₂ (J et N au crayon) : voir la description des Copies C₁ et C₂. Dans C₁, le copiste a séparé ce fragment du fragment précédent et du fragment suivant par un trait horizontal ; la personne qui numérote les textes a regroupé sous le n° 192 tous les fragments du dossier *Miracles II* et une partie du dossier *Miracles III* jusqu'au texte intitulé *Athées*, p. 463. Dans C₂, le copiste a aussi séparé ce fragment du fragment précédent par un trait horizontal mais il ne l'a pas séparé du fragment suivant.

Dans C₁, plusieurs paragraphes sont signalés dans la marge par une accolade, tracée à la sanguine : ce type de marque aurait, selon J. Mesnard, été utilisé par Étienne Périer pour sélectionner les fragments à ajouter dans l'édition de 1678. Dans le cas présent, il semble que les notes qui ont été signalées par une accolade à la sanguine ont été proposées pour être intégrées dans l'édition de 1670 (mais toutes n'ont pas été acceptées). Cette sanguine semble avoir déjà été utilisée pour l'édition de 1670 par Nicole. Nicole a aussi barré à la sanguine les expressions *pour faire & pour donner ce mot* (mauvaise transcription de *Il faut pardonner*) et *Dieu doit accomplir ses promesses, &c.* qui n'ont pas été intégrées dans l'édition.

Toujours dans C₁, des marques ont été ajoutées dans la marge à l'encre noire : voir l'inventaire de ces marques dans la description des Copies du fragment n° 1 de ce dossier. L'écriture pourrait être celle de Nicole. Dans le cas présent, Nicole a ajouté une glose qui a été en partie barrée à la sanguine. La partie non barrée a été intégrée dans l'édition de Port-Royal dès 1670. Il a ajouté dans la marge, en face de cette glose et écrit à l'encre noire, un renvoi à une note située page 453 de la même Copie ; cette note est marquée d'un début d'accolade tracé aussi à l'encre noire et prolongé à la sanguine : (voir le fragment n° 14 de ce dossier)



Les Copies transcrivent le même texte, conforme à l'original à quelques exceptions près : elles transcrivent

po^t faire & po^t donner (pour faire et pour donner) au lieu de il faut pardonner ;

de ne les pas induire en erreur au lieu de de ne les point induire en erreur ;

qui ne parust au lieu de qui ne paraît ; le copiste avait transcrit paroist dans C₁ avant d'être corrigé par le réviseur ;

on voit les miracles & doctrine suspecte au lieu de on voit les miracles & la doctrine suspecte ; dans C₁, le copiste avait transcrit on voit les miracles & doctrines suspectes puis le réviseur a barré les s ; dans C₂, le copiste a transcrit on voit les miracles & doctrine suspecte et une personne a ajouté la avant doctrine (il ne semble pas que ce soit l'écriture d'Étienne Périer, le réviseur de C₂) ; il semble que Pascal a écrit par inadvertance les miracles et doctrines suspecte ;

on vous en empeschera mes Pere^s au lieu de on vous en empêchera mon Père.

Les Copies ajoutent etc. après Si angelus.

Dans C₂, le copiste a transcrit il n'y a point d'impies au lieu de il n'y a point d'impie. Il a aussi transcrit les miracles & la doctrine non suspecte toute ensemble au lieu de [...] tout ensemble. Il a enfin transcrit Barjesu au lieu de Barjesu.